



Hubert DE GABORY
Président de l'Îlot

L'année 2020 qui s'achève aura été singulière à de nombreux égards.

Aujourd'hui, nous faisons face à une flambée de l'exclusion avec un million de personnes supplémentaires vivant sous le seuil de pauvreté en France depuis le printemps. Quant aux personnes vivant à la rue ou sortant de prison, elles sont démunies pour surmonter la crise du Covid. Plus que jamais, l'association est mobilisée.

L'Îlot doit résoudre une redoutable équation : **plus de dépenses**, notamment avec l'achat de masques, de gel hydro alcoolique, etc. et **moins de ressources**, en particulier du fait de la fermeture de certains ateliers. Malgré ce contexte, nous avons continué la mise en œuvre de nos nouveaux programmes : logements en intermédiation locative à Amiens, accompagnement dans leur projet professionnel de personnes en semi-liberté, déploiement d'un dispositif de retour à l'emploi dans le Var.

Tout cela est rendu possible par **la générosité de nos donateurs** que je remercie ici très chaleureusement.

> SOMMAIRE

Accompagner des jeunes invisibles P.2

Renouer avec l'emploi P.3

L'Îlot se mobilise contre la misère P.3

Faites connaître notre engagement P.4

Témoignage P.4

OBJECTIF EMPLOI

En 2019, l'Îlot a accueilli 134 personnes salariées en insertion dans ses ateliers et 40% d'entre elles ont quitté l'association avec des perspectives d'emploi ou de formation.



Il y a 30 ans désormais qu'ont été lancés les premiers Ateliers et Chantiers d'Insertion de notre association. Près de 60 postes en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion) sont proposés au sein de l'Îlot Gourmand (restauration collective, prestations traiteur et self-service pour les particuliers), de l'Auto Bleue (mécanique et nettoyage automobiles) et de l'atelier menuiserie et décapage.

En 2009, l'Îlot a complété son dispositif avec l'Atelier Qualification-Insertion (AQI), une formation qualifiante au titre d'agent de restauration collective, avec des résultats probants : l'an passé, ce sont **44% des personnes promues** qui ont retrouvé un emploi à l'issue de

cette formation. Et en septembre dernier, notre établissement du Var a démarré son tout nouveau programme de retour à l'emploi. Nos dispositifs permettent aux personnes sortant de prison ou en grande précarité de reprendre confiance en elles, de développer des savoir-faire concrets et des

Nos dispositifs permettent aux personnes sortant de prison ou en grande précarité de reprendre confiance en elles

savoir-être. Tout au long de leur parcours, elles bénéficient d'un **accompagnement individuel et collectif**, de la définition de

leur projet professionnel à sa mise en œuvre grâce entre autres à des stages en immersion. Joignant la méthode au contenu, l'Îlot est aujourd'hui **un tremplin pour reprendre une vie « normale »**.

ACCOMPAGNER DES JEUNES « INVISIBLES »

Alors que la crise sanitaire a détérioré l'activité économique, le retour à l'emploi est au cœur du projet de réinsertion durable de jeunes qui ne sont ni scolarisés, ni salariés, ni en formation, lancé par l'Îlot dans le département du Var.

Dans le Var, on estime à près de 25 000 le nombre de ces jeunes de 16 à 29 ans. Échappant aux radars, ils sont appelés les « invisibles ». Pauvreté, désœuvrement, risque de délinquance : la situation de ces « invisibles », elle, est malheureusement évidente. **Et la crise sanitaire et économique actuelle risque de les enfermer encore plus dans le cercle vicieux de l'exclusion.** Autant de raisons pour lesquelles l'Îlot a choisi de répondre à l'appel à projet lancé par la Région Sud pour leur dédier un programme de retour à l'emploi, avec une attention particulière pour ceux qui ont eu affaire à la justice.



Entretien d'un jeune accompagné par l'Îlot avec sa conseillère en insertion professionnelle

Formation professionnelle et accompagnement social

Aider ces jeunes à se réinsérer en s'appuyant sur la formation professionnelle et l'accompagnement social, telle est notre ambition. Après une phase de démarrage perturbée par la crise sanitaire, **cinq jeunes, dont quatre ont connu la prison**, sont actuellement pris en charge. À terme, lorsque la crise sera passée, une soixantaine de personnes, sous main de justice, désocialisées en milieu rural, sans-abris, illettrées ou encore majeures sortant de l'aide sociale à l'enfance, devraient bénéficier de cette initiative menée par l'Îlot en concertation avec ses partenaires

(services pénitentiaires d'insertion et de probation, administrations, élus, associations, entrepreneurs...). Avec bienveillance, nos équipes vont leur permettre de **retrouver confiance** et de **construire un projet professionnel réaliste pour une réinsertion durable.**

Lever les principaux freins à l'emploi

Un parcours riche, exigeant, permettant de renforcer leurs connaissances, leurs compétences ainsi que leur savoir-être, constitué de différentes phases, leur est proposé sur une durée de 4 à 6 mois. Il débute par des temps individuels, avec un conseiller en insertion de l'Îlot, essentiels à la personne pour se livrer et poser des questions sans crainte du regard de l'autre. Ces entretiens doivent nourrir un diagnostic et **remettre le jeune en lien avec les institutions sociales** pour résoudre ses difficultés familiales, de logement, financières, de santé, administratives, de mobilité... c'est à dire lever ses principaux freins à l'emploi. Des temps collectifs permettent aux participants de s'appuyer sur la dynamique du groupe pour s'entraider. Enfin, des remises à niveau sont aussi proposées ainsi que des actions de resocialisation par la participation à des entraînements sportifs, des ateliers spécialisés (expression en musique, cuisine, écriture...).

Un projet professionnel réaliste

En ce qui concerne la construction d'un projet professionnel réaliste et la formalisation d'un plan d'actions, il est nécessaire que chaque bénéficiaire se connaisse mieux ainsi que son environnement. À cet effet, des ateliers collectifs sont animés sur les thèmes « se connaître », « s'évaluer » et « se positionner ». Chaque jeune est accompagné par un conseiller en insertion professionnelle. Ensemble, ils définissent la stratégie de recherche d'emploi et/ou de formation et travaillent sur les outils de recherche (CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche). Enfin, des possibilités d'immersion en entreprise mettront le jeune en situation réelle et lui offriront la possibilité d'affirmer ses motivations, son savoir-être et ses compétences.

Le coût moyen de ce parcours est de 3 750€ par jeune accompagné. En faisant un don à l'Îlot, vous pouvez offrir une chance à ces « invisibles » de trouver leur place dans notre société.

AGIR AVANT LA SORTIE

RENOUER AVEC L'EMPLOI



Pour limiter la récidive et augmenter les chances d'une réinsertion durable, il est indispensable, avant même la sortie de prison, de préparer la reprise d'une activité professionnelle. Dans cette optique, l'Îlot participait en novembre 2019 à un Forum pour l'emploi qu'organise tous les deux ans la Maison d'arrêt d'Amiens.

Pour Fayçal Boucenna, directeur adjoint de la Maison d'arrêt d'Amiens, l'enjeu est de taille : « On sait qu'une personne détenue qui sort avec un projet travaillé a nettement moins de risques de récidive ». Ainsi, sachant que ce risque est concentré dans les premiers mois après la libération, la Maison d'arrêt d'Amiens organisait un Forum pour l'emploi en novembre 2019. À l'instar d'autres associations et structures de l'Insertion par l'activité économique (IAE), l'Îlot y a activement participé pour présenter aux personnes détenues les possibilités d'intégrer ses ateliers d'insertion. L'intérêt de rencontrer ces personnes

avant même leur sortie s'inscrit dans **la nécessité de lever au plus tôt les freins à l'employabilité.** « Ce sont souvent des problèmes de santé, de logement, de manque de qualification qui font que les personnes sortant de prison rencontrent des freins importants d'accès à l'emploi » expliquait alors le Responsable adjoint des Ateliers de l'Îlot. Autre intérêt pour l'Îlot de participer à ce Forum, le renforcement de ses liens avec les conseillers du Service pénitentiaire d'insertion et de probation ainsi qu'avec les autres partenaires, en vue d'un travail coordonné efficace **au service d'une réinsertion sociale réussie.**



Les conseillers en insertion de l'Îlot ont échangé avec 40 personnes détenues à l'occasion de ce forum

VIVRE À L'ÎLOT

L'ÎLOT SE MOBILISE CONTRE LA MISÈRE

Engagée contre l'exclusion, l'Îlot a participé à la Journée mondiale du refus de la misère, samedi 17 octobre 2020. Des résidents de deux de ses centres d'hébergement à Amiens ont pris la parole à cette occasion.



Une main faite de grillage et recouverte d'objets et de déchets glanés dans le quartier. Cette sculpture, réalisée par des résidents de notre Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Thuillier, illustre la thématique 2020 de la Journée mondiale du refus de la misère : « vers une justice sociale et environnementale ». À la veille de cette journée, conviés à un parcours solidaire en compagnie de résidents de ce CHRS, « les visiteurs ont été très touchés par leurs œuvres, en particulier les dessins d'enfants et les témoignages vidéo » explique Jessica, agent d'accueil.

Samedi 17 octobre, des personnes accompagnées au Centre d'hébergement d'urgence la Passerelle se sont exprimées sur la misère lors d'un événement à la paroisse Saint-Honoré. La participation de nos résidents à cette journée leur permet de tisser des liens avec les habitants des quartiers voisins et de participer au changement de regard porté sur eux. **Des points positifs pour leur réinsertion** et la lutte contre la misère, surtout en ces temps de crise si éprouvants pour tous.

S'ENGAGER AVEC L'ÎLOT

FAITES CONNAÎTRE NOTRE ENGAGEMENT

Au nom de toutes les personnes qu'elles accompagnent sur le chemin de la réinsertion, **les équipes de l'Îlot vous remercient chaleureusement pour votre soutien.** Appuyer les missions de l'Îlot, c'est œuvrer auprès de ceux que parfois la société ne souhaite plus voir, qu'elle rejette.

Au-delà de cette aide financière indispensable, les fonds publics étant insuffisants, il est plus que jamais essentiel, aussi, **de rendre visibles notre cause et nos actions.** Si vous êtes convaincus de la nécessité de notre mission, de notre capacité à la mener à bien, de nos valeurs d'autonomisation et de responsabilisation, nous vous invitons à les faire connaître.

Pour cela, **vous pouvez relayer nos messages publiés sur les réseaux sociaux**, sur Facebook notamment et **signer et partager nos pétitions.** Sur le site mesopinions.com, vous pouvez actuellement soutenir notre manifeste pour favoriser les alternatives à la prison et lutter contre la récidive. Ces alternatives font la preuve de leur utilité pour la société : par exemple, le taux de récidive des personnes ayant réalisé une peine de travail d'intérêt général est de 34% quand il est de 63% pour les personnes libérées sans accompagnement. Parler de l'Îlot à vos proches, c'est aussi aborder la situation des jeunes « invisibles » dans le Var, qui ne sont ni scolarisés, ni en formation, ni employés et nous aider à répondre à l'enjeu majeur de leur réinsertion. Le contexte sanitaire actuel renforce aussi la solitude des personnes les plus exclues. Celles qui ont connu l'expérience de la détention en souffrent particulièrement.

Aussi, nous vous invitons à rendre à chacun cette visibilité, base de toute dignité, **en faisant connaître l'Îlot à votre entourage.** Cette parole solidaire accompagne votre don qui nous est **plus que jamais indispensable pour faire face à l'explosion de la précarité et de la pauvreté en cette fin d'année.**

TÉMOIGNAGE



Kevin, 27 ans
Résident au CHRS les
Augustins

Ce qui était dur en maison d'arrêt c'est d'être à plusieurs dans les cellules, le bruit des clés, les bagarres entre détenus.

Ma CPIP* et mon conseiller Pôle emploi m'ont parlé de l'Îlot et j'ai décidé de m'y installer. Je suis en placement extérieur** donc je dois signer quatre fois par jour. Mais s'il y a un souci, les éducateurs sont là. **On est bien encadré.** Aujourd'hui ils me font confiance parce que je suis discret, je les respecte, je rentre à l'heure, je suis toujours là pour signer, je suis assidu. Je commence la formation d'agent de restauration aux Ateliers Qualification-Insertion de l'Îlot en novembre. Si tout se passe bien, pourquoi ne pas m'orienter vers la cuisine ?

Mon projet, c'est de retrouver un logement, de me rapprocher de mes enfants. Aujourd'hui, **je me dis que l'Îlot c'est un tremplin, pour plus tard, retrouver ma famille, travailler dans un domaine qui me plaît, m'en sortir.**

* Conseiller pénitentiaire d'insertion et probation

** le placement extérieur est un aménagement de peine qui permet à des personnes détenues, hébergées hors les murs dans une structure conventionnée par le Service pénitentiaire d'insertion et de probation, de quitter pendant quelques heures leur lieu d'hébergement pour travailler, être soignées ou mener à bien un projet d'insertion.

UN DON, UNE ACTION

60 € = Permet de fournir **un repas, midi et soir pendant une semaine** dans notre établissement d'urgence la Passerelle.

170 € = Permet à une personne de bénéficier **d'une semaine d'accompagnement** dans les ateliers d'insertion de l'Îlot à Amiens.

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur le revenu (IR), votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 75% dans la limite de 1 000€. Au-delà et dans la limite de 20% de votre revenu imposable, la réduction est de 66%.
Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), votre don ouvre droit à une réduction de votre IFI de 75% dans la limite de 50 000€.



➤ Découvrez toute notre actualité sur notre site : www.ilot.asso.fr

➤ Devenez bénévole en nous contactant : benevoles@ilot.asso.fr

➤ Rejoignez-nous sur :

